Enjeux éthiques des recherches non interventionnelles sur données de santé

Pr Marie-France Mamzer Séminaire Entrepôt de données de santé 13 décembre 2016

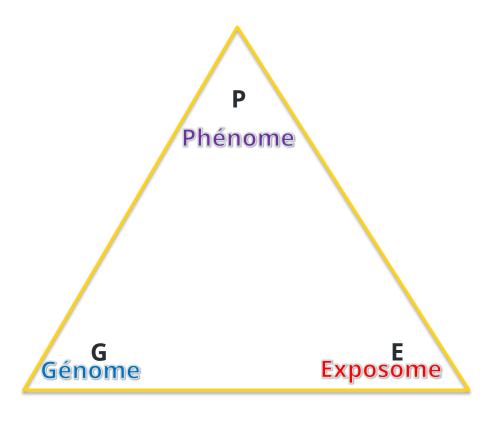


■Données concernant la santé:

Données à caractère personnel **relatives** à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de service de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne



Une nouvelle conception de l'état de santé



■ Phénome:

Phénotype (état de santé)

■ Génome:

▶ Génotype

Exposome:

- Totalité des facteurs environnementaux (épigénétiques)
- Comportements individuels
- Facteurs extrinsèques

Une nécessité scientifique de croiser des données d'origines variées, qui n'ont pas toutes un caractère personnelle

ASSISTANCE (S) HÓPITAI

Les enjeux du partage des données de santé (1)

■ Enjeux principaux:

- Allier l'objectif d'une e-santé à celui de la recherche en santé

- Enjeux de santé individuels et collectifs
 Enjeux de progression des connaissances
 Concilier les besoins de partage et de transparence avec le respect des droits des patients
- Respect de la vie privée (Secret médical),
 Equité d'accès aux soins
- Réspect des libertés individuelles (autonomie)

Les outils :

- Des infrastructures (SI périmètre variable) et les outils du Big Data
- Des outils de communication



Les enjeux du partage des données de santé (2)

■ Les défis: des compétences et des régulations

- La sécurisation des données
- La fiabilité et le bon usage des données (intégrité scientifique et acceptabilité éthique)
- La gestion de l'émoussement de la frontière entre le soin et la recherche

■ La prise en compte et la conciliation d'impératifs :

- Continuité des soins
- Amélioration des performances de notre système de santé
- Amélioration des connaissances médicales et biologiques
- ▶ Equilibre entre les objectifs de santé publique, la liberté de la recherche et les libertés individuelles
- Aspect systémique (Enjeux économiques, compétition internationale,

L'évolution législative et règlementaire

Loi Jardé, Loi informatique et liberté, Loi de modernisation de notre système de santé

- Des RNI impliquant la personne humaine définies dans l'Article L1121-1 du CSP
 - Des recherches organisées et pratiquées sur l'être humain en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales
 - **▶** Aucun risque ni contrainte
 - tous les actes sont pratiqués et les produits utilisés de manière habituelle
- Des recherches n'impliquant pas directement la personne humaine
 - Ex: Recherches sur données rétrospectives



Les entrepôts de données de santé en

■ Le Système d'Information National des Données de Santé:

- ▶ **Périmètre national**, géré par un groupement d'Intérêt public à compétence nationale: l'Institut National des données de Santé (INDS)
- Information du public;
- Définition, mise en œuvre et évaluation des politiques de santé;
- Connaissance des dépenses;
- Information des professionnels et établissements de santé;
- Surveillance et sécurité sanitaires;
- Recherche, études, évaluation et innovation

Les systèmes d'Information hospitaliers:

Périmètre hospitalier

- Finalité de soin
- Contribution aux missions de santé publique
- Finalités de recherche
- Finalités d'enseignement

Les GAFA



L'intérêt des entrepôts de données hospitaliers

- Interface dédiée au soin
 - Finalités premières de l'information médicale:
 - La production de soins et la cohésion du parcours de soins
 - L'évaluation du système de soins
 - La mise en œuvre de vigilances
 - L'aide au diagnostic et à la décision thérapeutique

- Interface de recherche
 - Les changements de finalité:
 - la progression des connaissances
 - ▶ Evaluation des pratiques
 - La participation aux recherche de santé publique
 - RNI impliquant la personne humaine ou non
 - ▶ Recherche translationnelle
 - Aide au recrutement dans les essais cliniques
 - **L'enseignement**

Deux interfaces distinctes mais liées



L'entrepôt de données de santé de l'APHP

- Un premier impératif éthique: l'amélioration des prises en charges individuelles par un dossier médical partagé
 - Périmètre équipe de soin
- Un deuxième impératif éthique: l'intérêt du patient passe avant celui de la recherche
 - Interface recherche dédiée, sans risque de compétition avec les usages cliniques
- Un troisième impératif éthique: une régulation spécifique et rigoureuse
 - Régulation interprofessionnelle
 - ▶ Régulation individuelle: droit d'opposition
 - ▶ Régulation collective: Comité éthique et scientifique dédié et CNIL
 - Co-construction et dialogue avec les patients, les représentants d'usagers et la société
 - Portail de transparence, Implication de patients dans le CSE

